L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 23 MAI 1883.

SPECTACLES BALS, &c

Pavillon d'été de
FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Débuts de Miss CLARA BOYLE et de JAMES DALTON.
Entrée générale.........................10 cents
15mai—1y

GRAND PIQUE-NIQUE POPULAIRE,
—DONNÉ PAR LES—
'COW BOYS TEXIENS,'
AUX FAIR GROUNDS,
DIMANCHE, 27 MAI,
COMMENÇANT A MIDI,

A QUATRE HEURES
aura lieu un Spectacle Gigantesque et entièrement nouveau,
Dont le pareil n'aura jamais été vu à la Nouvelle-Orléans, et
consistant en tours d'agilité exécutés avec une intrépidité et une vigueur extraordinaires, en luttes avec
Des Bêtes Féroces,
importées expressément pour cette occasion.
De jeunes Taureaux Sauvages, combinés à des Lions,
avant mis aux prises avec les
Courageux Cow Boys,
qui feront usage du Lasso et de la corde tressée, et mettront en relief la supériorité de l'homme sur la brute.
Mazeppa dépassé.
Ecuyers incomparables.
Exercices Equestres sans pareils.
Spectacle à la fois terrible et qui frappera de terreur ceux qui y assisteront.
Course à cheval échevelée. Périls affrontés. Question de vie et de mort pour le titre de
Champion de l'Amérique
Danses dans la bâtisse principale.
Prix d'entrée.................50 cents.
On peut se procurer des billets au magasin de musique de Grunewald, au magasin de bijouterie de Griswold, et à la librairie de Eyrich.
23 mai—5f

Fort Espagnol,
Saison de 1883
A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:
De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.
Le Dimanche—
De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.
L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après midi.
W. S. SAITER,
Locataire et directeur général.
5 mai—

WEST-END
SAISON DE 1883,
Commençant---Mai, 1883.
Concerts du soir, par la Musique de West End,
Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,
Prof. G. D'AQUIN.
Engagement spécial du célèbre Cornettiste,
Signor A. LIBERATI,
Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.
Trains de West-End, Heures de départ
Les trains du City Railroad partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		LE WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	2.15	p. m.
3	p. m.	3.45	p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à 10.........p. m. et 11.........p. m.
LES DIMANCHES.
Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure jusqu'à dix heures un quart du soir.
On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.
Billets de famille et commutation cédés à prix réduits.
F. WINTZ,
Surintendant.
6 mai—

Déballage de Printemps.
B. & W. CRONER
font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de
Marchandises de Printemps,
consistant en drap Religieuses, Buntings, Sattéens, Linons, Batistes, etc. Aussi, un choix de
Costumes Brodés,
en Sattéens, draps religieuses, Chambrays, etc.
Dentelles, Broderies, Ruchés, Fichus, Echarpes, Voiles.
Un assortiment de
PARASOLS,
à moitié des prix coûtants
TAPIS, NATTES,
Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.
N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
11 mars—6m 141 rue du Canal.

L'UNION FRANÇAISE
Bulletin du Bureau de Placement.
Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Tonneliers, recommandés par la Société Française.
S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 p. m.
Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.
Tous renseignements sont fournis gratis.
9fév—1an MeJD

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations promptement garantis.
Fournit le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent se défaire de leurs Pianos.
17sept—

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC VETERINARY SPECIFICS
FOR THE CURE OF ALL DISEASES OF HORSES, CATTLE, SHEEP, DOGS, HOGS, AND POULTRY.
FOR TWENTY YEARS Humphreys' Homeopathic Veterinary Specifics have been used by Farmers, Stock Breeders, Livery Stable and Turfmen, Horse Railroads, Manufacturers, Coal Mining Companies, Trav'g Hippodromes and Menageries, and others handling stock, with perfect success.
Humphreys' Veterinary Manual (300 pp.) sent free by mail on receipt of price, 50 cents.
Pamphlets sent free on application.
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC MED. CO.
109 Fulton Street, New York.

NERVOUS DEBILITY
Vital Weakness and Prostration from over work or [illegible]
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFIC No. 28.
[illegible] Humphreys' Homeo. Med. Co. 109 Fulton St., N. Y.
A vendre par LEON ARLAUD.
6 avril—1an—Ma,S,v&e

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME" de la Nile-ORLEANS,
78 RUE DU CAMP.
EN DEHORS DU "RING",
MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITÉS POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.
EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.
PERTES AJUSTÉES AVEC ÉQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.
25avril—1m

Wheeler & Wilson Silent No 8.
La machine le meilleur marché à acheter
PARCE QUE C'EST
La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger,
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,
—AUSSI—
Elle fait le travail le plus perfectionné.
A vendre Comptant ou à des conditions faciles.
WHEELER & WILSON M'F'G Co
168 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Demandez des listes de prix.
11 mai—3mDMaJ

VINCENT MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.
Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.
AMER - AROMATIQUE DE PEYCHAUD
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et qu'il en beaucoup cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1870.

Dr P. B. Gendet, 183 rue Douane.	
E. L. Taney, M. D.	C. Daléry, D. M. P.
E. Harrison,	Ceudevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D.,	26 rue St Charles.
Dr Fagot,	Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P.	Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra examiner si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar ten dim

Abel Dreyfous
—ET—
Félix J. Dreyfous,
NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 29 avril—1 m. DJ

Dr M. FOURQUETTE,
Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.
Résidence et office, 232 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.
Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.
10mars—2m—Dim.Mar.Jeu.

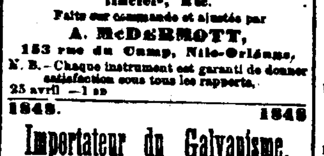

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nile-Orléans,
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril —1 an

1848. 1848
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N.-O.

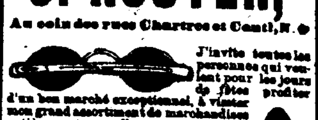

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets, en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, coraux et camées, orfèvrerie d'argent et plaqués, services de tables complets, couverts Alfénide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.
Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.
16 déc—66—Dim.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Laurini, David
Barrère, Joseph	Lagnons, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, De Henri
Blanc Vve, née Claire Coutin	Lagdon, Jean
	Lamanon, Jean Gabriel
Coutainge, P. G.	Levy, Pierre
Clavarie, Jean, Marie, Louis	Le Maréchal, Charles
	Magry, François
Cabiran, Bernard	Marvin, Louis
Combéno ou Camberé	Miedzinski, Paulin
Congé, Jean Baptiste	Morin, Charles Gabriel
Colin, Jean Thiebaut	Mourrut, Louis dit Manus
Cloudt, M.	
Castet Ouellié famille	Mothe, Guillaume
Cornish, Louis Michel	Noël, famille
Curvalle, Michel dit Lyonnais	Pernot
	Pichot, Jean Pierre
Babia, De Vve	Prévost, Pierre Nicholas
Despax, Jean Marie	Remond, Hippolyte Jean
Dumas, E	Rousseau, Emile Michel
Dumas, P	Rey, William Félix
Dégrate, Vve	Saint Geny, Bernard
Desars, Jean Marie Isidore	Smeriller, Joseph Alphonse
Destouet, Eugène	Sempé, Paul Eugène
Durrmaret, Marie	Sévenien, De Vve
Duvilier, E L	Thoured, Charles Louis
Fralaibet, Ferdinand	Fulgage, Emile Joseph
Fontan, Baptiste	Fulgage, Louis Baptiste
Guisle, Barthélemy Hippolyte	Tymard, Léon, Albert, Auguste
Gariépied, Edouard	Verrot, De
Hengue, Jean	Vincenne, Jean
Justrabo, Prosper	Vermet'e, époux
Jacolin, Isidore	Villet, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONNE.
La Nile-Orléans, le 1er mai 1883.

L. S. L.
Prenez Avis ! !
Que cette loterie est la seule qui ait un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
—
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
DONNERA
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 JUIN 1883,
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,
Sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
—
PAS DE REDUCTION !
—
Pas d'ajournement !
—
PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.
UN GROS LOT DE........$150,000
UN GROS LOT DE........50,000
UN GROS LOT DE........20,000
2.279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 12 JUIN 1883,
Au bureau de la compagnie.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	do de	50,000..	50,000
1	Lot de.....	20,000..	20,000
2	Lots de....	10,000..	20,000
4	Lots de....	5,000..	20,000
20	Lots de....	1,000..	20,000
50	Lots de....	500..	25,000
100	Lots de....	300..	30,000
200	Lots de....	200..	40,000
600	Lots de....	100..	60,000
1000	Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100	Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100	Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100	Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279	Lots s'élevant à	$522,500

CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiées par l'Express.
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.
Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nile-Orléans. Pour informations écrivez à
M. A. DAUPHIN,
Nile-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN
PAR JAS. P. GUINAULT.
Jolie résidence à la Baie St-Louis faisant face à la Baie, ancienne résidence du juge M. F. Beblieux.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juin 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
Une magnifique portion de terre située à la Baie St-Louis, Etat du Mississippi, mesurant environ 400 pieds de face à la Baie sur environ 40 arpents de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Michinard et de l'autre par celle de feu Amilcar Fortier. Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une maison de deux grandes chambres ouvrant sur une grande galerie sur le devant, deux cabinets sur la galerie de derrière, de deux bâtisses faisant partie et communiquant à la maison principale et ayant chacune deux chambres, dont une sert de salle à manger et une grande galerie en hangar sur tout le derrière de la maison, cuisine de deux pièces, deux bâtisses dans la cour, l'une de deux chambres et l'autre de trois chambres, écurie et remise, ainsi qu'une petite maison bien finie construite sur le devant de la propriété, ayant une chambre, deux puits d'eau potable excellente, arbres fruitiers et d'agrément, vignes Scuppernongs, &c., &c.
Voir le plan au bureau de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22mai—

ASSURANCES.
Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies........	$519,589 40	
Primes maritimes..	126,501 62	
Primes de rivières.	35,765 19—	$681,856 21
Primes acquises en 1881...........		87,983 10
Total des primes..................		$769,839 13
A déduire—		
Primes non acquises...........	$281,117 02	
Primes remboursées	54,502 90	
Réassurances.......	99,801 88—	355,401 80
Primes nettes acquises........		$414,437 43
A ...or, loyer et sauvetage........		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu........	$188,793 62	
Pertes maritimes..	43,938 10	
Pertes de rivières..	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réclamations, taxes, etc.	174,535 25—	426,394 61
Profits nets................		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes.............	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882......	25,000 00—	120,255 10
Surplus..........................		$153,344 00
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.........................		46,410 36
Surplus net, 31 décembre 1882..............................		$106,933 33

Situation le 31 décembre 1882:
VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques..........	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent,	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press......	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway..........	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company..	10,000 00
25 bons du New Orleans Water Works..........	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad.........	27,500 00
1 bon du Battalion Washington Artillerie........	500 0
15 actions du New Orleans City Railroad..........	1,290 00
5 actions de la State National Bank....	595 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co....	1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company.........	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club..........	750 0
Propriétés foncières en ville.........	132,940 00
Billets, 1re hypothèque.........	115,027 86
Prêts sur demande.	67,900 00
Billets garantis par nantissement.....	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes...........	13,476 63
Primes en cours de collection.........	62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission.........	10,645 27
Compte en suspens.	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées...	17,601 14— $875,598 62
PASSIF.	
Fonds capital....	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises.	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées........	46,410 36
Dividende non réclamé........	4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company.......	11,400 39
Dû à d'autres compagnies pour réassurances.........	5,511 72
Excédant net comme ci-dessus.......	106,933 33—$875,598 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1883.
JAS. FAHEY, Notaire.
Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.
[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1883.
—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMID
D. FAZIO,	JULES TUYES.

18 janv—

Compagnie d'Assurances du Croissant,
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT....$600,000
A payé pour dommages plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurance annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.
W. B. LYMAN..........Président.
CHAS. E. ROLLER.......Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.
Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. P. Coleman,	S. Marschalk,
George W. Sentell,	Edward Hale,
A. T. Maginnis,	J. J. Peles,
Charles Newman,	Louis Fourmy,
T. Marmont,	Henry H. Finch,
Lucien Delery,	A. F. Howard,
Charles H. Dolsen	Edmund Kain,
Reuben G. Bush,	H. B. Wallace,
John Calder,	B. F. W. Buckman,
E. O. Cutten,	Wm. Gauche,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfield,
Wm. B. Lyman.	O. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil83—1an v&e

A. CAPITON,
TAILLEUR-FASHIONABLE,
8....Rue Carondelet, près Canal....8
VÊTEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 10 av—SuDiMaJ

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF
Alexander Hill vs J. H. & L. C. Houdanez.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, étant la moitié la plus près du lot No 100 et du lot adjacent No 98 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 12 décembre 1821, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 19 juin 1820; la dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 213 de la rue Julia.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23mai—23 30 juin 6 13 20 23

Mme Ottile R. Herz vs. Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7922.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. Les dites portion de terre consiste en la totalité des lots numéros treize à dix huit inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McC. Jones, notaire en cette ville, le huitième jour de février dix-huit cent soixante-neuf.
Acquis par la défenderesse, Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de sept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30 juin 6 13 20 23

Emile Bouny vs Henry Rode.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8192.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro quinze sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er jour d'avril 1863, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, entre lignes parallèles, pied américain.
Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm. F. Engel, conformément à un acte passé pardevant O. Morel, notaire, le 30 mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 av—26,5,12,19,26,30.

Henry Dick vs. John Walker, tuteur, et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6872—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes ou Dauphine, Royale ou Casacalvo, Pologne ou Lesseps, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par Vergnes, ingénieur civil, le 19 mars 1837, déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville.
Les deux lots mesurent chacun, au pied américain, vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la dite rue Pologne sur une profondeur de cent soixante-deux pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26 juin 2 5

Henry Freilsen vs. Scott McGehee.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain îlet avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 18 mai 1852, et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 8me jour de mars 1873, en vertu duquel le dit Mc Gehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Fenn. Le dit îlet mesure deux cent soixante-dix-huit pieds de façade rue St-Charles; trois cent cinquante-trois pieds trois pouces rue Du Fossat; deux cent cinquante pieds de façade rue [illegible] et deux cent trente et un pieds un pouce [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—5,12,19,26,30 mai

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas Garrett Johnson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8961.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, ensemble avec les effets meubles qui y sont attachés et qui sont devenus immeubles par destination.
Un certain lot de terre situé dans l'ancienne Deuxième Municipalité, maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Foucher et St Joseph, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par John Brill, architecte, le 3 avril 1849 et déposé à l'étude de Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville; ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-douze pieds deux pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Ensemble avec cent actions du fonds d'hypothèque maintenant réduites à quatre-vingt-quatre actions du fonds d'hypothèque de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et attachées, acquises par le défendeur de F. L. Backhaus et Henry F. Backhaus, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur assumera un billet d'action pour la somme de quatre cents piastres, échéant le 1er décembre 1889 et renouvelable conformément à la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action susdit devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et au capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Mme Kelly, passé pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1854 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18,25—juin 1,8,15,19

M. S. Gaste vs F. Wesley.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8317—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles et égales, de cent quatre pieds.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Searing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 31 octobre 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—mai 3 10 17 24 29

Michel Herber vs Robert Abbott.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8572.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Cette propriété commerciale de valeur connue comme la Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Annunciation, Market, Richard Constance et le Chemin Félicité et mesurant, plus ou moins, trois cent pieds de face à la rue Annunciation, deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, trois cent quatre-vingt-treize pieds de face à la rue Market, Richard et soixante pieds de face au Chemin Félicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4,11,18,25—juin 1,5

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.
Levy Loeb Scheuer & Co. vs W. C. Burch.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 7934—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le droit d'occuper le rez-de-chaussée du magasin et dépendances au No 228 rue du Canal, coin Liberté, du jour de la vente au 30 septembre 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 mai—22,26,31,2 juin

Alexander Morrison vs. Jas. H. Lynch
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Jas. H. Lynch dans l'affaire intitulée James Henry Lynch versus Morgan, Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company, connue comme l'affaire No 9012 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21mai—22 26 31 juin2

Mme Bridget Whalen, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Behan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-et-un. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti, et mesure vingt-sept pieds six pouces de face sur la rue Conti sur une profondeur et façade sur la rue Tonti de quatre vingt-dix pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—22,29—juin 5,12,19,23

Theo O'Neil vs. John Murray.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8349.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jane, Poydras et Perdido, désignés comme les numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et on entre désigné par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Emile Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.
Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—& 9 juin

Gustave Kohn vs. Joseph N. Hagins.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
1° Un certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal dix cent trente-huit et borné par les rues Clara, Arcadia, Milan et Berlin, ledit îlet de terre désigné par le numéro cent dix-sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1868 et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des susdites quatre rues.
2° Et un autre certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal dix cent trente neuf et borné par les rues Clara, Arcadia et Berlin et l'Avenue Napoléon. Etant l'îlet de terre désigné par le numéro cent dix huit sur le plan ci-dessus désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.
Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 21 mai 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4, 11, 18, 25—1, 5 juin

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6192—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout et partie et améliorations ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Plaisance, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles, et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie du lot désigné par la lettre Q sur un plan original du faubourg Delassize et étant désigné par le lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. F. Ricardo, ancien notaire, le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr. le 13 janvier 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17mai—17 24 31—juin 7 14 19

VENTE DE CONSTABLE.
E. Humbrecht vs. Thompson Smith.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 3020—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 mai 1883, à midi—
Un lot de meubles de maison, tel qu'en fait foi un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions: Comptant.
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16mai—16, 23, 26.

E. Saloy vs T. McCullom.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 2990—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique au No 130 rue Marais, VENDREDI, 25 mai 1883, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles tel que l'accuse un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.
15 mai—15 22 25

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs. Gibson, les Kuhnengesser, la même vs. le même, la même vs. le même, la même vs. le même.
PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable F. E. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31e jour de mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une bâtisse en bois à un étage située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Pablo, les rues Jumonville, Tricou et Deléry, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
1er mai—1,8,15,22,31

W. H. Foster et autres vs Auguste Nelson.
QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,262.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. G. Gill, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 900 rue Magazine, entre Toledano et l'Avenue de la Louisiane, JEUDI, le 31 mai 1883, à 10 heures du matin, une voiture Herdic No 1, une roue y manquant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Cette mise en vente étant la seconde et la dernière, la voiture sera adjugée au dernier et plus haut enchérisseur pour le prix qui en sera offert. L'acquéreur devra fournir un billet payable à 12 mois, avec sécurité conforme à la loi. Les frais de commis et du constable s'élevant à environ trente dollars seront déduits du montant dudit billet et payés comptant.
T. M. HEATHERTON,
Constable.
20 mai—20 27 31

E. Saloy vs John F. Deves et E. Holt, in solido.
Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
E. Saloy vs John F. Deves et E. Holt, in solido.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2978—En vertu d'un writ de fieri facias à moi transmis par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, en mon entrepôt, rue Clara, entre Calliope et Euphrosine, Premier District de cette ville, MARDI, 29 mai 1883, à 11 heures du matin:
Quinze charrettes à bois de construction et un lot de divers objets dont l'énumération est contenue dans un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions: comptant sur les lieux
N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.
19mai—19 24 29.

ANNONCES JUDICIAIRES.
MONITION.
ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.
Attendu que Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, dument autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Benedito Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weishaar, tutrice, contre Louis Weishaar, No 5733 du docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou avis, conformément aux sections 2370, 2372, et 2373 de la loi No 95, approuvée le 10 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.
Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, en est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).
Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedito Onorato, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, passé pardevant Frederic Adolph, notaire, le 10 mai 1883.
Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre.
Seize mots effacés et six mots entre les lignes.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
Pour copie conforme:
LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
16 mai—16 23 30—6 13 15 16 juin

Avis aux créanciers.
B. M. Bastian vs. ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8234—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de B. M. Bastian et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. W. Troegel syndic, en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23mai—23 27—1 juin

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de Henry Escarragnet.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8849—Division C—Attendu que Thomas Escarragnet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Escarragnet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 1 juin

Succession de Robert McDowel.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,341—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Charsoch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27—1 juin

Succession de John Cockrem.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8629—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Cockrem, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23, 27—1 juin

Succession de Mary Baquié, aliàs Backay.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8660—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Baquié, alias Backay, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

Succession de Francisco Pippo.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7479—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Pippo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22 mai—22 26 31

Succession de Louis Lauber.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7919—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme veuve Louis Lauer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—22,26,31

Succession de Frederick Beling.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8628—Division —. Attendu que Mme Anna Schell veuve de Frederick Beling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Beling, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
18 mai—18,27,27

Succession de James R. Hughes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7683.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Ann Hughes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mai—19 23 27

Successions de Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8574—Division C—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de George Purves.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 8,641—Division D. Attendu que John Turnbull Purves a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George Purves, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 mai—20 24 29.

Succession de Eva Port.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8504—Division C—Attendu que Joseph Meyer et Catherine Grenz sa femme, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de William Rufus Crane.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8600—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Rufus Crane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16mai—16 20 25

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.
Fred. N. THAYER.
169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83—1

VENTES A L'ENCAN,
PAR D. E. MORPHY.
Grande vente à crédit de tabac en feuilles, "Seed Leaf" de la Havane et de la Pennsylvanie, comprenant enveloppes, côtes et capes.
PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, SAMEDI, 23 mai 1883, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Lafayette, au coin des rues Magasin et Lafayette, toutes les feuilles de tabac sus-mentionnées en quantités laissées à l'option des acquéreurs.
Conditions libérales et à déterminer au moment de la vente. 22 mai—

PAR GIRARDEY & MACON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Sixième District.
A l'encoignure des rues Jersey et Berlin.
Succession de Mme Margaret Chevalley.
No 7688—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 14 mai 1883, dans la dite succession, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Berlin et l'Avenue Napoléon, mesurant 101 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 91 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jersey et Berlin, et se compose de la portion de façade et d'une grande partie des lots désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan par A. S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849, déposé en l'étude de L. R. Kenney, anciennement notaire, comme il appert en se référant à un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 25 octobre 1876. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19mai—19 23 26 juin 2 9 16 23

La Propriété St. Amand à la Baie St. Louis.
—
Une agréable maison de résidence sur les bords du lac, près de la propriété de Jackson Dobbieux.
—
PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, sera vendu à l'encan la propriété ci-
La propriété St Amand, située à Waveland, Baie St Louis, Miss., ayant 107 pieds de façade sur le front de la Baie sur 1,300 pieds de profondeur, environ 600 pieds étant en plantés d'orangers et de poiriers de pêchers, figuiers, vignes et d'autres arbres.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage ayant 6 chambres à coucher, galerie devant et derrière, cuisine, caves, et 2 bâtisses et dépendances ayant 4 chambres, citernes, etc.
La maison donnée immédiatement.
Conditions—La moitié ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur. La portion à crédit payable à un an garantie par lien du vendeur, et 8 pour cent d'intérêt par an.
Acte de vente pardevant Théo Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera requis. 19 mai

Site pour résidence de choix Et encoignure de valeur, pour affaires,
Sur la rue des Remparts, près Esplanade.
PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu:
Le site pour résidence de choix et encoignure de valeur, pour affaires, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Remparts, Bourgogne et Quartier et formant le coin nord-est des rues Remparts et Quartier, mesurant 78 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue des Remparts sur une profondeur et façade à la rue Quartier de 64 pieds. Ensemble avec une bâtisse en briques à un étage qui s'y trouve.
L'emplacement est un des plus respectables et des plus attrayants du Deuxième District, parfaitement ombragé, la propriété est désirable pour un placement productif et pour résidence privée ou professionnelle.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un et deux ans avec lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer la collection. Les assurances devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. Les taxes sont payées jusqu'au moment de la vente. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mai—12 15 19 à la vente

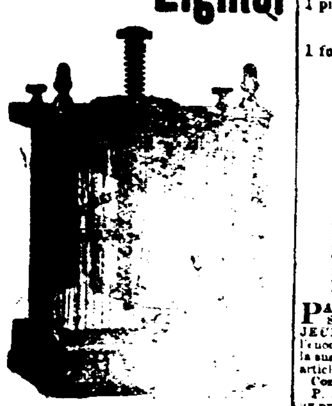

Portable Electric Lighter
PRIX $5.00.
Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.
"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend aisément de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston.' C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.
29 avril—3 m. mar. J. D.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.
ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;
DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:
Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.
Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanilla, Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.
Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.
Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4ème jour du mois d'avril 1883.
Signé, S. D. McENERY.
(Sceau.)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat,
6 av—3 1m—MeD

[illegible] Fair Grounds.
[illegible] de départ: rue du C[illegible]
Parcours: (cars verts) [illegible] Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] de là à la station d[illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans la [illegible] la rue Dumaine jusqu'à [illegible] longent les bords du Bayou [illegible] Grande Route St-Jean [illegible] à la station [illegible] des Fair Grounds [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER
Vente à la folle enchère pour compte de premier acquéreur.
Vente très positive Pour le compte d'un propriétaire absent.
La résidence à deux étages No 238 rue Douane.
Deuxième District.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 28 mai 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, à la folle enchère et pour le compte et risque de FRANK SHARP qui ne s'est pas conformé à l'adjudication à lui faite le 10 mars 1883, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Trémé et Marais, mesurant 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en brique à deux étages, ayant cinq chambres, cuisine, cave, lieux d'aisance, etc., et a été louée pour les derniers trois ans, à un très bon locataire, payant à raison de $15 par mois. Cette propriété porte le numéro municipal No 238 Douane.
Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue portant intérêt de 8 pour cent par an de la date à parfait paiement; la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour recouvrer le paiement du billet ou d'une partie du billet. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal au billet souscrit et transférer la police d'assurance au détenteur du dit billet et rembourser les primes non expirées de l'assurance, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra en outre faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
12 mai—12 18,23,27

Placement d'Argent sûr et rémunérateur dans
Les deux magasins et maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 224 et 226 rue Poydras, entre Baronne et Dryades,
EN FACE DU
MARCHÉ POYDRAS.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, pour le compte de propriétaires absents de la ville, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville désigné par le No 9 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, mesurant 20 pieds, plus ou moins, de face rue Poydras sur 113 pieds 8 pouces, plus ou moins de profondeur.
Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques, dont l'étage inférieur est occupé depuis nombre d'années par la Boulangerie du MARCHÉ POYDRAS, et l'étage supérieur est distribué comme maison de résidence. La propriété est maintenant louée $50 par mois payable mensuellement.
La propriété porte le numéro municipal 226 rue Poydras.
2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Dryades et Baronne, mesurant 20 pieds plus ou moins, rue Poydras, sur 109 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur.
Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques occupée comme magasin de meubles par M. J. K. Wright. Les étages au-dessus sont distribués pour résidence, attenant à la maison principale est une bâtisse à deux étages en briques, ayant 4 chambres, lieux d'aisance, hydrant, citerne, etc. La propriété est vendue sujette à un bail au taux de $30 par mois payable mensuellement, expirant en janvier 1886, et porte le numéro municipal 224 de la rue Poydras.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, payable en des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement des dits billets sur une portion quelconque des billets, et toutes autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront garder les lieux assurés pour le montant requis par le vendeur et transférer les polices d'assurance au détenteur desdits billets, assumant toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey notaire aux frais des acquéreurs. 22 mai—

Vente pour cause de départ.
Magnifiques meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher.
1 ameublement de salon en noyer recouvert reps.
1 ameublement chambre à coucher en noyer.
1 ameublement chambre à coucher en bois de rose.
1 armoire à glace en noyer.
1 piano Pleyel droit en bois de rose et marqueterie, garanti en parfait état, presque neuf.
1 fusil anglais damassé, à deux coups, se chargeant par la culasse, avec toutes les améliorations récentes; un ameublement de salle à manger, chêne, tapis de Bruxelles, couvertures de table, nattes, miroirs, ornements de cheminée, pendule bronze et candélabres, tables de centre, chaises, faïence, verrerie, cristaux, statuettes, barbotine, et terra cotta, outils de charpentier, toiles cirées, stores de fenêtres, tableaux, chaises et porte-chapeaux de Hall, ainsi qu'une quantité d'articles trop longs à énumérer, le tout en parfait état et de la dernière mode.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI le 24 mai, à 11 heures, il sera vendu, à l'encoignure Marais et Columbus, le contenu de la susdite résidence, comprenant en partie articles ci-dessus énumérés.
Conditions comptant.
P. S.—Cette maison de maître sera à louer à un prix réduit pour un bon locataire.
22mai—

REUNION DE CRENCAIERS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
No 8609—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
J. S. Beers vs ses créanciers.
Ordre de Cour.
Que la cession de biens faite par l'insolvable soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue en le bureau de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville MARDI, le 29me jour du mois de mai 1883 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et la propriété de l'insolvable.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1883.
(Signé) W. T. HOUSTON, juge.
Une copie exacte.
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
18 mai—18,24,27 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.
Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.
No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Ordre de Cour—
La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents; que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.
Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—23—8ju

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 19 mai 1883.

Anderson James C.	Gaglia Giovani,
Ashton Filippo Camarata 2,	Go dy Thos,
	Ham Andrew,
Basil James E.	Heidel John,
Ballastier Wm A.	Johnson John,
Bynes Chs H.	Johnston Edw,
Béchet Louis,	Kinman Alb W
Brookman Isaac,	Krieger Jacob,
Bonnet Armand	Kelpper Wm F,
Buchler Julius F.	Lundardy Chs,
Cantero Don José,	Lo Bello Nicolo,
Cabaguero Ramon del Castillo,	Loveling Harry,
	Mason Theo,
Callisch Frank E.	Meese H M,
Camora Ursulines,	McGovern Chs,
Cunningham Lorenzo,	Mayis Thos,
Cologero Leando Di,	Mecchioh Vincent,
Dettillo John	Martinet Henry,
Diovo Nicola,	Miller John,
Duckmayer Hy C.	Moreno Giovani,
Fabron Chs,	Morgan John 2,
Fuetterer John,	Osgood Geo,
Fundenberry,	Palmgekola M,
Ivory Louis,	Pearse John Lang,
Forestier Edw,	Redmond Juan,
Gaillard Alphonse,	Shotwell Hy.

LISTE DES DAMES.

Ash E Miss,	Maggie Maria,
Bayol Clémence,	Marti Anna,
Boss Olympe,	Millace Alice,
Dugas M S,	Warner Eliza,
Kavanagh Bridget,	Williams Jannah,
Lees Adelaida,	Zennia Alva.

W. B. MERCHANT
Maître de Poste.

New City Court Saloon,
90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.
CE Saloon est ouvert depuis le LUNDI, 23 avril, avec un nouveau stock de liqueurs et de cigares de premier choix. De la bière Bock glacée et un beau lunch seront également servis tous les jours. Venez à tous sans exception!
LOUIS J. NIPPERT,
Propriétaire.
24 avril—1 m. D. J.

L'Abeille de [illegible]
MERCRE[illegible]
C. E. KELL[illegible]
G. P. MALC[illegible]
BUREAU
Dentiste du [illegible]
Travaux dentaires [illegible]
Marchand de [illegible]
Viennent de [illegible]
DE [illegible]
VER[illegible]
meilleures [illegible]
Véritables
E. CL[illegible]
Dr. J. [illegible]
Médecin [illegible]
C. F. CAN[illegible]
Rue Carondelet
de VINS fins, [illegible]
COMPAGNIE [illegible]
DU [illegible]
Bureau, 31 [illegible]
CAPITAL [illegible]
ERNEST MILTE[illegible]
H. GALLY [illegible]
SCOTT McGEHEE [illegible]

Emile L. Carrière,	
J. J. Gidière	
B. F. Chambers,	
Gilbert H. Green,	
M. Schwabacher,	
J. A. Lafaye,	
John T. Moore, jr.	
Adolph Meyer,	
E. L. Forstall,	
Joseph David	
D. A. S. Vaught,	
L. Lacessagne,	

FEU[illegible]
No. 21.
CRI[illegible]
LUDOV[illegible]